



## DESCRIPTION DU PROGRAMME DES BOURSES POSTDOCTORALES DISTINGUÉES DE L'INCASS | 2024

L'objectif principal du programme CDPF est de fournir une expérience de formation complète centrée sur les sciences statistiques afin de préparer les boursiers postdoctoraux à réussir dans une variété de carrières. Tous les aspects de la proposition seront évalués à travers cette perspective.

Le processus de candidature/sélection du programme comprend deux étapes :

- Étape 1 : **Les membres du corps professoral** sont invités à soumettre des propositions comprenant :
  - Un projet de recherche soutenu par un partenariat de co-encadrement entre deux chercheurs de différentes institutions
  - Une interaction/collaboration significative avec un chercheur, une organisation ou un groupe directement lié à des expériences, des données et une application
  - Une expérience substantielle en enseignement/encadrement pour développer des compétences en communication et en mentorat
- Étape 2 : **Les candidats titulaires de doctorats récents** en statistiques, biostatistiques, sciences actuarielles ou sciences des données sont invités à soumettre une candidature qui inclut un classement de leurs projets préférés.

Les propositions de la première étape ne contiennent aucune information sur les futurs boursiers postdoctoraux spécifiques.

### **Superviseur, co-superviseur et (optionnellement) mentor**

Le superviseur sera normalement un professeur agrégé ou un professeur de statistiques ou de biostatistiques dans une université canadienne ayant de l'expérience dans la supervision de doctorants et de boursiers postdoctoraux. Le co-superviseur sera employé dans une institution canadienne. Dans le cas où le co-superviseur n'est pas dans une université, une description justifiant l'arrangement proposé et décrivant la capacité du co-superviseur à superviser la recherche d'un boursier postdoctoral est requise.

Les superviseurs ou co-superviseurs actuels de boursiers postdoctoraux distingués du CANSSI ne sont pas éligibles. Les superviseurs et co-superviseurs ne peuvent être listés que sur un seul projet.



**Remarque :** Le superviseur et le co-superviseur peuvent tous deux être professeurs adjoints, à condition qu'un collègue plus expérimenté (c'est-à-dire quelqu'un en statistiques ou biostatistiques dans une université canadienne au niveau de professeur agrégé ou de professeur titulaire) soit inclus en tant que mentor sur le projet. Le plan de mentorat pour le boursier postdoctoral doit inclure des plans sur la manière dont le collègue plus expérimenté sera intégré au projet.

### **Projet de recherche**

Le projet de recherche sera dans le domaine des statistiques et des sciences des données inférentielles, et finançable par le [Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada](#) (CRSNG). Des progrès novateurs et substantiels devraient être réalisables dans les délais de la bourse postdoctorale. Les rôles du superviseur et du co-superviseur doivent être clairement définis, ainsi que la manière dont ils interagiront entre eux et avec le boursier postdoctoral.

Si un superviseur ou un co-superviseur détient une subvention à la découverte du CRSNG dans le même domaine, une description de la manière dont le projet postdoctoral se rapporte à la subvention de découverte doit être incluse dans la candidature.

### **Expérience interdisciplinaire/appliquée**

Afin de fournir au boursier postdoctoral une expérience complète, le projet doit inclure un projet interdisciplinaire ou appliqué immersif. Cela devrait inclure une interaction significative avec un chercheur, une organisation ou un groupe directement lié à des expériences, des données et une application. Alternativement, une collaboration interdisciplinaire méthodologique pourrait remplacer cela. L'expérience proposée contribuera à la formation globale du boursier postdoctoral et s'intégrera bien dans la recherche statistique proposée pour le projet. Les options peuvent inclure un co-superviseur d'une autre discipline. L'INCASS pourrait faciliter des opportunités telles qu'une nomination à Statistique Canada. Les professeurs intéressés par une telle opportunité devraient contacter les directeurs avant de préparer la proposition.

Notre expérience suggère que les candidats sont plus susceptibles de choisir des projets lorsque la partie appliquée est décrite en termes de question de recherche réelle et/ou identifie un collaborateur pertinent et un ensemble de données.



## **Enseignement/Formation/Éducation**

Les activités d'enseignement/éducatives/communication devraient offrir au boursier postdoctoral l'occasion d'acquérir d'importantes compétences en enseignement et en mentorat. La quantité d'activité doit équivaloir à l'enseignement d'un à deux cours de trois crédits d'un semestre sur deux ans, mais il existe une grande flexibilité dans les activités qui pourraient être prises en compte. Exemples :

- Enseigner un cours de trois crédits d'un semestre chaque année du programme
- Participer à un programme de formation d'été parrainé par l'INCASS
- Encadrer des équipes d'étudiants de premier cycle ou de cycles supérieurs dans des études basées sur des projets, par exemple le concours d'études de cas de la SSC ou l'activité de l'Institut d'été en sciences des données
- Co-enseigner avec une équipe impliquée dans le développement ou l'utilisation de méthodes d'enseignement innovantes, telles que les classes inversées ou l'éducation basée sur des études de cas

## **Plan de mentorat**

Le boursier postdoctoral sera impliqué dans une large gamme d'activités. Une partie importante de la proposition est d'indiquer un plan de mentorat pour s'assurer que l'expérience du boursier soit précieuse et positive. Le superviseur est en fin de compte responsable, mais la proposition doit préciser les rôles de tous les mentors. Le plan devrait aborder :

- Le développement des compétences et des ambitions intellectuelles correspondant à un plan de carrière à long terme
- Le développement professionnel et la préparation à la carrière
- Le développement des compétences en réseautage, collaboration et partenariat
- Les compétences linguistiques et en communication
- L'environnement et les opportunités d'enrichir l'expérience de la bourse postdoctorale dans les institutions d'accueil

## **Informations sur le budget**

- Salaire de 70 000 \$ par an plus avantages (~14 875 \$)
- La subvention de l'INCASS sera complétée par les contributions suivantes :
  - Les institutions d'accueil (départements, facultés et/ou universités) contribueront un total de 8 000 à 16 000 \$ sur deux ans pour la composante enseignement.



- Le superviseur, le co-superviseur et les partenaires interdisciplinaires contribueront un total de 1 à 4 mois de salaire plus avantages sur deux ans.
- Un soutien à la recherche de 3 000 \$ par an (pour ordinateur, déplacements, fournitures, etc.) sera fourni par le superviseur, le co-superviseur ou leurs institutions.
- Un budget pour la bourse postdoctorale détaillant toutes les sources de financement doit être présenté sous forme de tableau, comme ci-dessous.

	<b><i>Year 1</i></b>	<b><i>Year 2</i></b>
<b><i>Salary by Source</i></b>		
<i>CANSSI<sup>a</sup></i>		
<i>Investigator #1 Funds<sup>b</sup></i>		
<i>Investigator #2 Funds</i>		
<b><i>Total base salary*</i></b>		
<b><i>Teaching Salary<sup>c</sup></i></b>		
<i>Institution #1</i>		
<i>Institution #2</i>		
<b><i>Other contributions to Salary</i></b>		
<i>Source</i>		
<b><i>Total salary (total base+teaching+other)<sup>d</sup></i></b>	<b><i>\$70,000</i></b>	<b><i>\$70,000</i></b>
<b><i>Other Contributions by Source</i></b>		
<i>Supervisor's research fund – Travel, equipment, supplies</i>	<b><i>\$3,000</i></b>	<b><i>\$3,000</i></b>

\*Le coût des avantages sociaux obligatoires à l'institution #1 sera d'environ xxx \$ annuellement. L'INCASS contribuera un montant proportionnel de xxx \$ chaque année et le reste proviendra des fonds de recherche des superviseurs. (Le montant des avantages devrait être celui utilisé par l'institution d'accueil.)



Canadian Statistical Sciences Institute  
Institut canadien des sciences statistiques

Simon Fraser University  
8888 University Drive  
Burnaby BC Canada V5A 1S6

[canssi.ca](http://canssi.ca) | [incass.ca](http://incass.ca)

Revisé en Août 2024

<sup>a</sup>La contribution de'INCASS sera de 54 000 à 62 000 \$ + avantages par an.

<sup>b</sup>Le superviseur, le co-superviseur et les partenaires interdisciplinaires contribueront de 1 à 4 mois de salaire plus avantages sur deux ans.

<sup>c</sup>Le salaire pour l'enseignement est le montant que le boursier postdoctoral gagnera en enseignant (8 000 à 16 000 \$).

<sup>d</sup>Le salaire total (salaire de base total + salaire de session + autres contributions) doit être de 70 000 \$.